



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 35460

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de M. le ministre du redressement productif sur une proposition émise par la commission d'enquête chargée d'investiguer sur la situation de la sidérurgie et de la métallurgie françaises et européennes dans la crise économique et financière et sur les conditions de leur sauvegarde et de leur développement. Il lui demande s'il compte orienter une partie de l'épargne constituée au titre de l'assurance-vie sur des investissements visant à soutenir les filières stratégiques comme la sidérurgie et la métallurgie, à l'image des contrats « Euro croissance » dont la création a été proposée dans le récent rapport Berger-Lefebvre sur l'épargne financière des ménages pour l'investissement et la croissance. Modifier en conséquence l'encadrement réglementaire qui s'impose actuellement aux assureurs de même que les dispositions fiscales à l'égard des souscripteurs qui s'appliquent principalement en fonction de la durée de détention et non pas en fonction de l'orientation de l'investissement.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35460

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 août 2013](#), page 8325

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)